

PRESENCE AU CONSEIL

Séance du : 5 mars 2024

Qualité		Titulaires			Suppléants				
		Nom - Prénom	P[<input type="checkbox"/>]	A[<input type="checkbox"/>]	E[<input type="checkbox"/>]	Nom - Prénom	P[<input type="checkbox"/>]	A[*]	E[<input type="checkbox"/>]
ADMINISTRATION	Chef d'établissement	BELVEZE Isabelle	P						
	Adjoint- Gestionnaire	BAZIN Arnaud	P						
	C.P.E.	PANNAUD Aurélie	P						
ELUS OCAUX	Collectivité de rattachement	GUIMBERTEAU Chantal	P						
	Collectivité de rattachement	CABRI Christophe		A					
	Groupement de communes	MAINDRON Bernard	P			SURGET Hélène			
	Commune siège	COSSON-DESCUBES Suzy			E				
PERSONNALITES QUALIFIEES		NEAU Christelle			E				
TOTAL		8	5	1	2				
PERSONNELS DE L'ETABLISSEMENT	Personnel d'enseignement	LARCHE Sandra	P			PICH Isabelle			
		MASSUYAU Alexandra			E	BRIELLE Natacha	P		
		GENESTE Laurent			E	BONNIER Sandra	P		
		BERTHELOT Fabienne	P			MULLER Nathalie			
		RENOUARD Nathalie			E	RAFIN Bruno	P		
		PARIS-AGUERRE Loréva	P			PERRIER Shirley			
	Personnels administratifs, techniques, ouvriers,	PELLETAN Céline	P			HASNAIN Muhammad			
		AUBRY Stéphanie	P						
TOTAL		8	5		3				
PARENTS D'ELEVES et ELEVES	Parents d'élèves	LISSORGUES Olivier	P						
		GARDEY Sébastien		A					
		THOMANN Emilie	P						
		BOSSUET Delphine		A					
		MILLASSEAU Céline	P						
		DURAND Benjamin		A					
	Elèves	NATUREL Lily			A	MARIAU Marie-Lou			
		LOPES Noah			A	CLERGEAUD Natan			
TOTAL		8	3	5					
A titre consultatif		KIROUANI Fabienne							
		DAUNIZEAU Emilie							

En réponse à la sollicitation de Mme la Principale, M. BAZIN gestionnaire du collège, accepte d'effectuer le secrétariat de séance.

Madame la Principale ouvre la séance à 18h03 Le quorum est atteint avec 16 présents au moment de l'ouverture du C.A.

Madame la Principale donne lecture de l'ordre du jour.

RUBRIQUE I. FONCTIONNEMENT ADMINISTRATIF

1. Approbation du procès-verbal du conseil d'administration du 28 novembre 2023

N'ayant fait l'objet d'aucune remarque dans les dix jours ayant suivi son envoi aux membres du conseil d'administration, en application de son règlement intérieur il est considéré comme adopté à l'unanimité

Résultat du vote :

Pour : 16 Contre : 0 Abstentions : 0

RUBRIQUE II MISE EN ŒUVRE DE L'AUTONOMIE PEDAGOGIQUE ET EDUCATIVE

1. Répartition de la DHG 2024

La répartition de la DGH a été validée lors de la réunion du conseil pédagogique du 23 janvier 2024.

Mme BELVEZE annonce la dotation pour la rentrée 2024
DHG : 362 avec 327 HP et 35 HSA

A la rentrée 2024, il y aura 12 divisions réparties par 3 pour chaque niveau.

Mme BELVEZE présente au CA le projet de ventilation de la DGH sur un PowerPoint et explique ses propositions.

Mise en place de la réforme du collège au niveau des 6èmes : la 26^{ème} heure sera consacrée à la mise en place des groupes de niveaux.

Les effectifs importants en quatrième cette année donneront lieu à des groupes en sciences et en espagnol en troisième à la rentrée 2024. Des groupes de soutien sont maintenus en quatrième et d'accompagnement personnalisé en troisième en mathématiques et en français.

Les demandes de BMP sont plus importantes pour cette rentrée pour la mise en place des groupes de niveau en sixième et en cinquième en français et en mathématiques.

Point sur la réunion avec Mme la Rectrice du 2 février à Rochefort : à partir de la session 2025, le DNB deviendra obligatoire pour l'affectation en seconde professionnelle ou générale. En cas d'affectation en lycée mais échec au DNB, une année de préparation lycée devra être effectuée pour garantir le maintien de l'affectation pendant un an. Le lycée retenu pour le département est le lycée Merleau-Ponty à Rochefort.

Les groupes de niveaux sont une réponse à l'hétérogénéité croissante dans les classes et à la très grande difficulté scolaire. Ils seront mis en place à la rentrée 2024 aux niveaux 6^{ème} et 5^{ème}, puis à la rentrée 2025 aux niveaux 4^{ème} et troisième. Les groupes de niveaux seront remaniés au moins à chaque trimestre, en fonction des progrès constatés des élèves.

La répartition horaire telle que notifiée par le rectorat est soumise au vote du CA :

DGH 2024/2025 : Sur proposition du chef d'établissement, la répartition de la Dotation Globale Horaire est soumise au vote, à hauteur de 362 heures HP 327, HSA 35, conformément au document présenté.

Résultat du vote :

Pour : 16 Contre : 0 Abstentions : 0

2. Point RCD

Les remplacements de courte durée ont été mis en place au collège à la rentrée de septembre 2023, conformément à la réforme et à la création des PACTES. Le protocole RCD a été validé par la DSDEN. 6 enseignants ont accepté une mission RCD assortie d'un PACTE. 106 heures de cours ont été remplacées à ce jour sur un total de 135 heures de remplacement possible.

Pour information des membres du CA.

3. Journée d'immersion des CM2 au collège

Cette journée d'immersion des écoliers au collège se déroulera vendredi 31 mai entre 9h30 et 15h . elle est proposée aux 63 CM2 et 34 CM1 des écoles du secteur accompagnés de leurs enseignants.

Les élèves seront pris en charge en deuxième et troisième heure de la matinée selon les modalités suivante :

- 8 groupes d'élèves des écoles et de sixièmes
- entre 9h30 et 10h30 : 4 groupes dans les salles de mathématiques en activité autour de cette discipline. 4 groupes en visite du collège.
- Entre 10h30 et 11h30 : les groupes sont inversés.
- Prise en charge des CM1 sur ces deux créneaux horaires : un groupe au foyer, l'autre en activité au CDI, inversement sur le deuxième créneau horaire.
- les visites sont accompagnées par les enseignants ayant les sixièmes en cours habituellement sur ces deux créneaux horaires.
- Repas au collège entre 11h30 et 12h20 avec les sixièmes. Repas offert par le collège.
- 13h30 : remise du trophée Mathador au gymnase.
- 13h50 - 14h50 : les écoliers et les sixièmes seront spectateurs d'un match de basketball proposé par la section basket du collège.
- 14h50 : remontée vers le collège et départ en bus vers les écoles.

Les circuits des bus sont organisés par les écoles, un circuit comprenant Jarnac, Neuillac et Germignac, l'autre concernant Brie et St Ciers.

Les groupes devront être faits en amont de cet événement afin d'assurer la fluidité dans la prise en charge des élèves.

La commission de cycle trois qui s'est réunie lundi 04 mars 2024 a validé cette organisation.

Pour information des membres du CA.

4. Forum des professionnels à destination des quatrièmes

En partenariat avec l'APE, des professionnels de différents secteurs vont venir au collège vendredi 12 avril après-midi pour présenter chacun leur métier aux élèves de quatrième dans le cadre du parcours

Avenir. Un travail sur les choix professionnels, les centres d'intérêts les secteurs d'activité sera fait en classe par les professeurs principaux la semaine du 18 mars.

Pour information des membres du CA.

RUBRIQUE III. VIE FINANCIERE ET MATERIELLE

1. Contrats, conventions et marchés pour l'année 2024

1) Convention - APEMC

Proposition de convention de partenariat 2023-2024 avec l'Association des Professeurs d'Éducation Musicale de Charente (APEMC) pour le développement des pratiques musicales collectives et l'organisation de spectacles inter-établissements (rencontres chorales 2024 prévues en juin 2024 à Barbezieux-St-Hilaire).

Résultat du vote :

Pour : 16 Contre : 0 Abstentions : 0

L'association des parents d'élèves souhaitant participer à la prise en charge des frais liés à la mise en œuvre du projet de rencontres chorales 2024, la proposition d'un don de 300,00 euros de la part de l' APE est soumise à l'approbation du CA.

Résultat du vote :

Pour : 16 Contre : 0 Abstentions : 0

2) Contrat - Sapien

Proposition de contrat de prestation de services pour la prévention des parasites, la détection et la destruction des rongeurs en restauration et dans les locaux sensibles de l'établissement (2024-2026).

Résultat du vote :

Pour : 16 Contre : 0 Abstentions : 0

RUBRIQUE IV. QUESTIONS DIVERSES

1. Projet de sortie scolaire à Rochefort

- Date : mardi 28 mai 2024 (08h45 / 16h30)
- Destinations (2 groupes en alternance) : station de lagunage de Rochefort et usine d'eau potable de Saint-Hippolyte
- Public visé : classes de 6^{ème} (79 élèves) + 6 accompagnateurs
- Objectifs : découverte d'un espace naturel sensible et d'un site associé aux politiques départementales prioritaires ; participation à des activités en lien avec l'EDD sur les thèmes de l'eau et des oiseaux
- Budget prévisionnel : 316,00 € pour les activités (budget propre) et 1 247,31 € pour le transport (transport parascolaire pris en charge par le Département)

Résultat du vote :

Pour : 16 Contre : 0 Abstentions : 0

La séance est levée à : 18h53

La Présidente du CA



Secrétaire de séance :